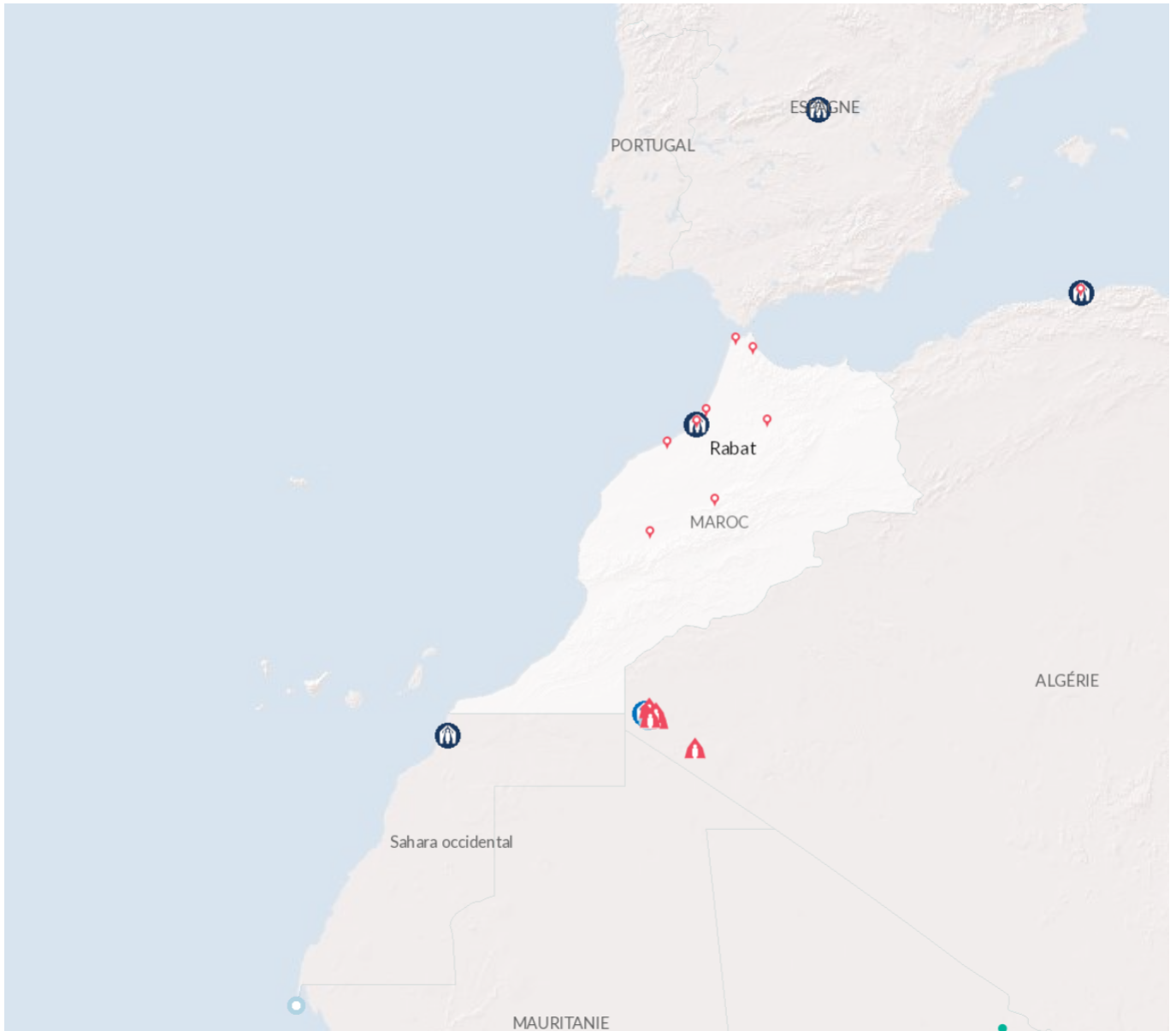




Rapport de fin d'année 2019

8/9/2020

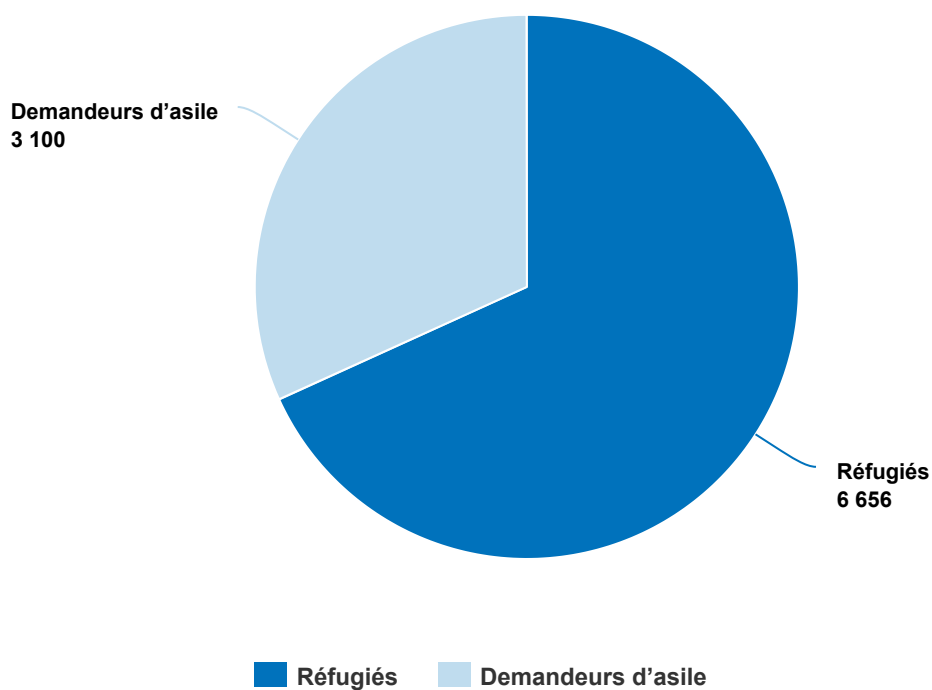
Opération: Maroc



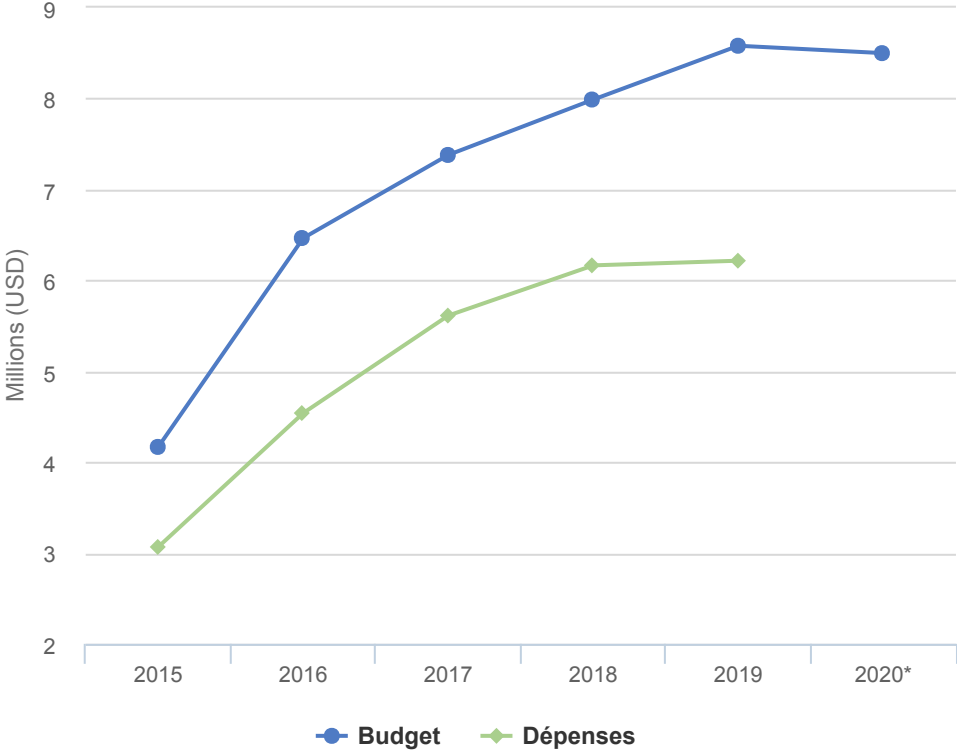
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 25% EN 2019

2019	9,756
2018	7,775
2017	6,779



Budgets et Dépenses - Maroc



Contexte opérationnel

En 2018, la route de la Méditerranée occidentale a surpassé la route de la Méditerranée centrale comme premier point d'entrée en Europe, en partie du fait de la situation en Libye. En réaction, le Maroc s'est efforcé de réduire le nombre de départs depuis ses côtes vers l'Europe, ce qui a abouti à une réduction de 60% du nombre d'arrivées en Espagne en 2019. Afin de mieux maîtriser les migrations clandestines et démanteler les réseaux de trafic et de traite, le Maroc a augmenté sa capacité de surveillance aux frontières et le nombre d'opérations de police. Le Gouvernement marocain a continué d'offrir un espace de protection aux réfugiés et de promouvoir les possibilités d'intégration sur place avec accès aux services nationaux, notamment aux soins de santé primaires et à l'éducation.

La stratégie nationale pour l'immigration et l'asile (2013) est demeurée le cadre national au titre duquel le HCR a opéré et l'organisation a continué de soutenir l'établissement d'un régime national d'asile. En attendant son adoption, le HCR s'est chargé de l'enregistrement des nouvelles demandes d'asile et de la détermination du statut de réfugié, avant de transférer les cas éligibles au Bureau gouvernemental pour les réfugiés et les apatrides. Le HCR a fourni des services de protection, notamment un soutien psychosocial, des aides en espèces, des opportunités d'intégration socio-économique, une orientation pour les victimes de violences sexuelles et de genre, et une aide juridique pour la délivrance de documents d'état civil.

Le Gouvernement marocain est resté pleinement engagé sur le front mondial comme l'un des acteurs clés sur la question des migrations au sein de l'Union africaine, et il a joué un rôle central pendant le Forum mondial sur les réfugiés en qualité de premier pays à contribuer financièrement au groupe d'appui à la capacité d'asile ainsi que comme organisateur d'un événement parallèle sur les partenariats du secteur public et privé.

Tendances démographiques

Au 31 décembre 2019, près de 9 800 personnes relevant de sa compétence originaires de 45 pays avaient été enregistrées auprès du HCR, dont quelque 6700 réfugiés et 3100 demandeurs d'asile. Les réfugiés étaient principalement originaires de la République arabe syrienne (55%), d'autres pays du Moyen-Orient (15%) et d'Afrique subsaharienne (25%).

Environ 5300 nouveaux enregistrements ont eu lieu en 2019, soit une augmentation de 30% par rapport à 2018, alors que le nombre total de réfugiés a connu une augmentation de 12% sur l'année. Les réfugiés et les demandeurs d'asile ont été enregistrés dans 52 localités différentes du Maroc. En 2019, plus d'une centaine de réfugiés au Maroc ont été réinstallés dans des pays tiers.

Chiffres clés

- 90% des enfants en âge de fréquenter l'école primaire ont été scolarisés.
- 3 600 aides en espèces conditionnelles ont été décernées pour l'éducation.
- 2 500 ménages ont perçu une aide en espèces à usages multiples au moins une fois en 2019.
- 2 100 membres du personnel d'institutions nationales et de la société civile ont suivi une formation sur la protection des réfugiés.
- 1 700 réfugiés ont eu accès à des soins médicaux secondaires et tertiaires.
- 155 réfugiés et demandeurs d'asile ont obtenu une aide juridique pour avoir accès à des documents d'état civil.
- 120 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié de près de 85 activités génératrices de revenus.

Principales réalisations

- Le HCR et ses partenaires ont réalisé plus de 4600 entretiens de protection pour identifier les personnes relevant de la compétence de l'organisation avec des besoins spécifiques et exposés à des risques pour leur protection ; ils ont ensuite créé des commissions de prise en charge des cas axant leur travail sur les violences sexuelles et de genre, la protection de l'enfance et les conditions

médicales graves afin de mieux assister un millier de personnes identifiées comme ayant des besoins spécifiques.

- Le HCR a appuyé les groupes de travail sur la protection à Oujda, Tanger et Casablanca, réunissant des ONG et des partenaires institutionnels pour mieux répondre aux besoins des personnes relevant de sa compétence.
- Guidé par sa politique en matière d'âge, de genre et de diversité, le HCR a réalisé davantage d'évaluations participatives, renforcé la mobilisation des communautés de réfugiés et consolidé les activités de sensibilisation en matière d'âge, de genre et de diversité pour le personnel du HCR, les partenaires d'exécution et les animateurs sociaux des communautés de réfugiés.
- En octobre 2019, le HCR et le Gouvernement marocain ont conjointement mis au point un plan d'action national global conforme au Pacte mondial sur les réfugiés qui guidera le travail de l'opération ces prochaines années.

Besoins non satisfaits

- En 2019, le manque de financement a eu pour conséquence de limiter la disponibilité d'aides en espèces pour les personnes relevant de la compétence du HCR les plus vulnérables. Le HCR a aussi manqué de ressources pour soutenir davantage les réfugiés dans les secteurs de l'éducation (en particulier pour les étudiants inscrits dans des programmes universitaires et du troisième cycle) et de la santé (en particulier pour les réfugiés souffrant de maladies chroniques).
 - Des difficultés ont été rencontrées au niveau de l'accès aux réfugiés dans plus de 50 lieux géographiques dans l'ensemble du pays. Du fait de ses limitations budgétaires, le HCR n'a pas eu la capacité d'étendre ses activités de protection et de mobilisation communautaire, et sa présence dans toutes les régions.
 - Compte tenu du nombre limité de places de réinstallation, le HCR n'a pu présenter les dossiers de tous les réfugiés identifiés comme nécessitant une réinstallation.
-